

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 23 JANVIER 2013

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 23 janvier 2013 à 15 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Noël Landry, maire  
Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3  
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6  
Madame Thérèse Ménard-Théroux, mairesse et représentante de Newport

Absences : Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2

Est également présent, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Relevé de fonction de M. Patrick Herring du poste de lieutenant au service de protection contre les incendies.**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Levée de la séance spéciale.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2013-01-0476-A

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Relevé de fonctions de M. Patrick Herring du poste de lieutenant au service de protection contre les incendies.**

Résolution 2013-01-0477-A

CONSIDÉRANT que M. Patrick Herring qui occupe un poste de lieutenant au service des incendies ne s'est pas présenté au cours I : « Prendre en charge les opérations de la force initiale »;

CONSIDÉRANT l'avis du service aux entreprises de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke précisant que selon leur politique de fréquentation scolaire du Centre 24-Juin et l'absence au cours I, M. Patrick Herring ne peut être référé aux examens de l'École Nationale des pompiers du Québec pour le programme « Pompier II »;

CONSIDÉRANT que le programme « Pompier II » est nécessaire pour occuper un poste d'officier au service d'incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT les pouvoirs qui sont accordés à l'agglomération de Cookshire-Eaton en vertu de l'article 113 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONDÉRANT que M. Patrick Herring peut intervenir à titre de pompier volontaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de relever M. Patrick Herring de ses fonctions de lieutenant au service des incendies de l'agglomération de Cookshire-Eaton rétroactivement au 16 janvier 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Période de questions.**

Aucune.

**6) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2013-01-0478-A

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 15 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier